

# Centre Pyrénéen des Risques Majeurs

Centre de ressources sur les risques majeurs dans les Pyrénées



## Revue de presse

Actions en matière d'information préventive des populations  
et d'accompagnement des territoires pyrénéens

2002-2011





Installée depuis 2001 sur le territoire du Béarn, l'association **Béarn Initiatives Environnement (BIE)** a pour objectif de développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour un développement durable et dans une démarche éco-citoyenne. L'association est spécialisée dans la mise en œuvre d'actions d'information et de sensibilisation aux risques majeurs et dans l'accompagnement des collectivités territoriales pour la mise en place des politiques de prévention des risques.

Reconnue comme acteur essentiel de la prévention des risques majeurs dans les Pyrénées-Atlantiques, interlocuteur privilégié du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) de la Préfecture de Pau, BIE a conduit des projets avec plusieurs collectivités du département. Au niveau national, l'association travaille en étroite collaboration avec le Ministère en charge du Développement durable (MEDDTL) depuis 2001. Elle s'appuie également sur un réseau national d'associations spécialisées dans les risques majeurs (Institut des Risques Majeurs, Centre Méditerranéen de l'Environnement, Prévention 2000, IFFORME, ...).

**Depuis 2007, notamment dans le cadre du programme d'actions Initiatives pour des Pyrénées Plus Sûres (2008-2010), l'association est à l'origine de la dynamique du Centre Pyrénéen des Risques Majeurs. Ce Centre de ressources a pour vocation de fédérer l'ensemble des acteurs et des initiatives en matière de prévention des risques majeurs à l'échelle du massif pyrénéen.**

Vous trouverez dans ce document une revue de presse, non exhaustive, des principales actions menées depuis 2002 à destination des élus, du grand public ou des scolaires.



# 2002-2006

## Les premières actions



8 Novembre 2002

**Journée internationale de prévention des catastrophes :  
Sortie bus itinérant environnemental avec des scolaires**

**BÉARN ENVIRONNEMENT** Prévoir les risques

# Une prise de conscience

L'Association Béarn Initiatives Environnement a organisé une journée d'information sur les risques majeurs.

**I**ndonations dans le Sud-Ouest, éruptions et tremblements de terre, notre capacité à faire face à la crise a été mise à l'épreuve. Les polémiques qui ont suivi ces événements ont révélé la nécessité d'améliorer la gestion des risques majeurs au quotidien.

En France, le ministère de l'Ecologie et du Développement durable (M.E.D.D.) s'engage à soutenir toute action relative à l'information préventive des populations sur ce thème sensible. En Béarn, l'association Béarn Initiatives environnement (B.I.E.) n'a pas attendu pour agir. La grande journée organisée vendredi 8 novembre a été l'occasion pour cette jeune structure de proposer une nouvelle approche de la gestion globale des risques : fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une politique commune de sensibilisation et d'information.

Ce projet mûrement réfléchi s'est concrétisé par l'inauguration du bus itinérant environnemental, la présentation d'un cédérom éducatif et la tenue d'une table ronde.

Les élèves d'une classe de quatrième du collège Saint-Joseph ont pris place à bord du bus pour se rendre sur la commune de Lourdiot-Ichère. Les animations et le jeu de piste organisés sur place ont pu confronter les enfants à la réalité du terrain et ainsi être sensibilisés au risque de crues torrentielles. Dans le bus, la projection de photos et le visionnage d'une cassette vidéo ont permis aux enfants de se familiariser sur le thème de la sortie. Le long du parcours, la rencontre avec la population locale a aidé ces enquêteurs en herbe de revivre le déroulement de la crue de l'Arriu du 16 juin 1992 à travers notamment de nombreux témoignages dont celui de Jean Lassalle, maire de la commune. Ils ont pu ainsi prendre conscience de la nécessité de compléter la protection par la prévention en associant aménagements et travail de mémoire collective, information des populations, apprentissage des gestes adaptés.

Les élèves ont ensuite présenté à la mairie oloronaise le cédérom éducatif portant sur la crue du



Les écoliers ont pris place dans le car affrété par B.I.E.

gave d'Aspe du 5 octobre 1992. Cette réalisation finalise un travail de plusieurs mois entre les enfants, l'établissement scolaire et B.I.E. Un tel support a l'avantage de sensibiliser la population aux risques majeurs et ce d'une manière ludique.

La journée s'est poursuivie par une présentation qui a été l'occasion pour l'équipe B.I.E. de proposer au public une réflexion sur les moyens d'amélioration des politiques actuelles. Pour cela, l'association avait invité, outre ses membres, de nombreux élus ainsi que des acteurs de la gestion des risques. Dans sa logique de concertation, B.I.E. se propose de réunir régulièrement ces personnes au sein de la Cellule intercommunale des risques majeurs et de l'environnement (CIRME). Cette structure a pour mission d'identifier, évaluer et hiérarchiser les risques sur un territoire intercommunal ou un bassin de risques. Cette étape est apparue comme indispensable à la préparation et à la mise en œuvre de la politique d'information préventive. Le public présent, intéressé par la démarche, a enrichi le

débat par de nombreuses questions ou interventions. Tout le monde s'est accordé sur la nécessité de passer à l'action.

Cette prise de conscience collective a été symbolisée par la signature d'une convention entre la commune d'Oloron-Sainte-Marie et B.I.E. Cette dernière porte sur la

réalisation du Dossier d'information communale sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M) première étape vers la concrétisation d'une gestion globale des risques, Hervé Lucbèreilh insistant notamment sur l'implication des communes dans cette démarche et a renouvelé son soutien à de telles initiatives.



8 Octobre 2003

Présentation officielle du **Document d'Information Communal sur les risques majeurs (DICRIM)** de la ville d'Oloron Sainte-Marie

**PRÉVENTION DES CATASTROPHES.** Béarn initiatives environnement a présenté la maquette du dossier d'information communal sur les risques majeurs. Le document sera terminé en novembre

## Les risques sous contrôle

**D**écrite Journée internationale pour la prévention des catastrophes par l'ONU, le mercredi 8 octobre a été mis à profit par l'association Béarn initiatives environnement pour faire le point sur cette prévention. Explications de son directeur Alexis Gallice.

« Sud-Ouest » Pourquoi avoir choisi de marquer cette journée de l'ONU à Oloron?

**Alexis Gallice.** Cette journée fait suite à la constitution de la cellule municipale des risques majeurs et de l'environnement qui fut initiée le 7 mai dernier au cours d'une première réunion. Cette cellule vise à regrouper l'ensemble des acteurs locaux autour du maire et de ses adjoints afin de les aider et de les conseiller sur les orientations à suivre. BIE a été habilitée par la commune pour mettre cette cellule en place, mais aussi pour réaliser un dossier d'information communal sur les risques majeurs, un DICRIM dont nous avons présenté la maquette aujourd'hui, après avoir conduit tous ces partenai-

res de la cellule à travers la ville dans notre bus environnemental pour leur faire connaître l'ensemble des risques qui existent sur Oloron-Sainte-Marie.

► **Ce dossier d'information est-il destiné à un large public?**

Effectivement, c'est une volonté de la commune qui a décidé de s'investir dans ce domaine, car ce type de document n'est pas obligatoire. Il est néanmoins fortement conseillé dans tous les textes qui régissent les risques majeurs.

► **Que trouve-t-on dans ce DICRIM?**

Nous y mentionnons l'ensemble des risques répertoriés sur la commune par la préfecture. Nous les explicitons avec une vulgarisation des données car il ne s'agit pas de faire une Bible incompréhensible. Ce dossier est destiné à un très large public. On y trouve aussi l'ensemble des mesures qui sont prises par la commune pour réduire la portée de ces risques. Enfin et surtout, nous y mentionnons les consignes à suivre par la population en cas de situation de crise. Nous es-



Les membres de BIE ont présenté la maquette du DICRIM aux élus et à tous les partenaires concernés par les risques majeurs

PHOTO MARCEL BEDAXAGAR

Claude Davancens et nous en avons fait l'emblème des risques majeurs sur Oloron. Nous espérons aussi, pourquoi pas, en faire l'emblème de ces risques sur l'ensemble du département.

► **Votre action est donc reconnue au-delà de la ville d'Oloron?**

Nous travaillons en étroite collaboration avec la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et avec son service de la protection. Et aussi avec le service des risques majeurs du ministère de l'écologie et du développement durable. Par ailleurs, nous espérons toujours obtenir le label de centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE), un label d'utilité publique décerné par l'Union nationale des CPIE à des structures associatives indépendantes qui œuvrent pour l'ensemble des domaines environnementaux. BIE s'est positionnée sur ce créneau et nous espérons accueillir prochainement les membres de cette Union nationale pour pouvoir créer un BIE Béarn à Oloron.

► **Propos recueillis par**  
**Marcel Bedaxagar**

pérons terminer ce dossier en novembre. Il doit ensuite être habilité par le maire et par le Conseil municipal, ainsi que par la cellule municipale des risques majeurs et de l'environnement. Ce document ne pourra être diffusé que si l'ensemble de l'organisation des secours en cas de crise est clairement établi.

► **Vous parlez d'une présentation originale de ce DICRIM...**

Nous avons d'abord opté pour une présentation sur classeur, ce qui permet de pouvoir réactuali-

ser rapidement les fiches. L'autre nouveauté réside dans l'implication du citoyen, car nous cherchons à montrer comment tout un chacun peut se sensibiliser à ces problèmes pour essayer d'aider au mieux tous les services en cas de nécessité. Enfin, nous avons imaginé un personnage récurrent, Alphonse, que l'on retrouvera tout au long du DICRIM et qui commet des erreurs, de manière à montrer au lecteur du document tout ce qu'il ne faut pas faire et à lui expliquer la conduite à tenir. Alphonse a été créé par



4 Mars 2004

*Finalisation du **Document d'Information Communal sur les risques majeurs (DICRIM)** de la ville d'Oloron Sainte-Marie et lancement du Site Internet*

**RISQUES MAJEURS.** Faire émerger une véritable conscience du risque. C'est le sens du document présenté par l'association Béarn initiative environnement

## Fédérer pour faire face

La journée d'information du 4 mars démontrait qu'Oloron se mobilise pour œuvrer à la prévention des risques majeurs. Le partenariat engagé par convention avec l'entrepreneante et dynamique association Béarn initiative environnement (BIE) a commencé à donner ses fruits au travers du document d'information communal sur les risques majeurs : le DICRIM.

Les Pyrénées-Atlantiques en général, et le Béarn en particulier, sont en effet exposés aux risques naturels : avalanches, mouvements de terrain, séismes, crues, inondations, tempêtes et feux de forêts. Mais aussi aux risques industriels, le transport des matières dangereuses, les ruptures de barrage. Sans pour autant que ces épées de Damoclès n'altèrent le plaisir de vivre dans cette belle région !

« Il vaut mieux prévenir que guérir » énonce le dicton. La nécessité et l'urgence de mener de pair politique d'aménagement et politique d'information face aux menaces potentielles contribuent à faire émerger une véritable conscience du risque : c'est toute la dimension du DICRIM, reflet de la décision de fédérer les forces communales. En effet, l'association BIE, de par ses missions, ses compétences et ses convictions, s'est proposée d'aider et d'accompagner techniquement les communes, ainsi que



De gauche à droite : Alexis Gallice, Boris Larrouy, Benoît Morel, Mathieu Pomme, Jérôme Souchard, Sylvain Zago servent la cause de BIE

PHOTO S. L.

les structures intercommunales, dans leur volonté d'informer et de préparer les populations aux risques majeurs.

**Le DICRIM à la loupe.** Jeudi dernier, un diaporama attractif présentait à une trentaine d'invités la version quasi définitive de la plaquette qui se trouvera en mairie avant cet été. La création de cet organe est le résultat de pléthoriques heures de travail. Sous

forme de fiches thématiques, l'outil est à la fois didactique, clair, simple, novateur et humoristique grâce à une illustration sous forme de BD.

La création d'un site Internet (<http://www.bie.fr>) entérine l'action de sensibilisation menée de pair avec des interventions de terrain, un bus itinérant environnemental ou des projets pédagogiques dans les écoles. Le portail

tre autres les consignes de sécurité, et une entrée dédiée aux élus afin de mieux les renseigner sur leurs devoirs et les actions à mener face à un risque majeur. « Fédérer tous les acteurs associatifs et institutionnels sur toutes les Pyrénées pour une meilleure concertation, plus globale, plus cohérente et plus efficiente est l'ambition de BIE », concluait Sylvain Zago.



4 Novembre 2004

## Organisation d'une réunion publique sur le risque grêle (250 personnes présentes)

DÉBAT • La réunion publique d'information sur le fléau a attiré 250 personnes

### Grêle : prévenir l'imprévisible

Malgré une meilleure connaissance du phénomène, le sentiment d'impuissance persiste.

**D**e toute façon, on ne peut rien prévoir. Voilà le sentiment exprimé par une partie du public après 3 heures 30 de réunion d'information sur le risque de grêle mercredi soir à l'Espace Jéliote. L'affluence nombreuse (environ 250 personnes) était à la hauteur des attentes après deux désastres consécutifs le 15 juillet 2003 et le 21 juillet 2004. Les élus des petites communes sinistrées étaient là en nombre, de même que le conseiller général et maire d'Oloron Hervé Luchèreilh, et le député Jean Lassalle.

#### Une réunion nécessaire

De toute évidence, il fallait qu'une telle réunion ait lieu. Pour la première fois, les principaux acteurs de la problématique et les sinistrés ont pu se rencontrer et longuement échanger à travers des questions-réponses. Météo-France était représentée pour l'aspect prévision, l'architecte des bâtiments de France, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement et les assurances pour la thématique de la protection, et l'Association nationale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques (ANELFA) pour voir ce qu'il était possible de faire en matière de prévention. Pour des sinistrés qui se sentent souvent isolés face à leurs problèmes, ce dialogue était urgent. Tout le mérite en revient au Collectif-Ensem-



L'affluence était à la hauteur de l'attente d'informations sur le phénomène de la grêle de la part des sinistrés. (Photos E.B.)

ble sous la grêle, ensemble contre la grêle pour l'avoir initié, et à l'association Béarn initiatives environnement pour l'avoir mis en place. L'exposé météorologique sur le phénomène de grêle était peut-être le plus intéressant, car cet aspect est peu connu. D'après, Éliane Ducasse, déléguée de Météo-France pour les Pyrénées-Atlantiques, la grêle reste un phénomène « impossible à prévoir » plus d'une heure à l'avance. Le 21

juillet, l'alerte avait été donnée à 19h pas avant. De plus les radars ne distinguent pas une pluie diluvienne d'une chute de grêle. Si la zone du Piémont oloronais est plus exposée qu'une autre (3,6 jours de grêle par an en moyenne), on ne peut pas parler de « contours » systématiques, les trajectoires du phénomène restant fluctuantes. Dans l'absolu, la probabilité pour que le fléau s'abatte deux années de suite sur les mêmes communes est « très faible ».

#### « Il faut bien faire quelque chose »

Bien entendu, les sinistrés ont du mal à se résoudre à mettre leurs malheurs sur le compte de la seule malchance. L'éventualité d'une troisième catastrophe est dans tous les esprits. Ainsi les quatre entreprises qui présentaient de nouveaux matériaux de couverture (ardoises souples, tuiles métalliques...) ont suscité une grosse curiosité. Robert Mangadot (Architecte des bâtiments de France) a rappelé l'importance de la notion de patrimoine : « Est-ce qu'on se déplace en vacances pour voir un

village en tôle ? Le CAUE a promis une étude pour voir ce qu'on peut faire et ne pas faire avec ces nouveaux matériaux ».

Jean Beubeder Lamazou, pour l'Anelfa, a été également très sollicité. Il a décrit le fonctionnement de ces fameux générateurs (et non « canons ») qui envoient des particules de iode d'argent dans les nuages et diminuent le diamètre du grêlon. « Il existe 30 stations dans le département, à-t-il expliqué.

« On peut faire mieux, mais on manque de moyens. Hervé Luchèreilh s'est montré intéressé par la chose, « mais il faudrait être sûr que cela marche à tous les coups. « On ne peut pas dire qu'un appareil protégé à 100%, mais plus il y en a, mieux cela fonctionne », a répondu le spécialiste. Coût de l'exemplaire : 1.500 euros environ par an. Le maire d'Oloron serait prêt à s'équiper : « Il faudrait agir au minimum au niveau de la Communauté de communes, et peut-être même, à l'échelle du pays. Il n'y a pas de solution miracle, mais il faut bien faire quelque chose. »

E.B. et M.G.P.



Les stands de démonstration de matériaux de couverture « incassables » ont remporté un beau succès

### Lutte contre la grêle : et maintenant ?

**L**es gens ont pu enfin poser les questions aux personnes susceptibles de faire évoluer les choses en matière de prévention et de protection contre la grêle. Alexis Gallice, directeur de Béarn initiatives environnement, est satisfait d'avoir permis aux sinistrés de s'exprimer : « Psychologiquement, c'était important pour eux d'avoir une écoute, de voir que des gens se préoccupent de leurs problèmes. » Mais après avoir initié ce dialogue, il est important qu'il ne débouche pas sur du vide. Le directeur de BIE en convient : « Il ne faut pas se contenter uniquement de cette réunion de mobilisation. Si l'année prochaine, il y a une

meilleure préparation. Le problème est que la grêle reste imprévisible, et qu'il n'y a pas, la réunion de mercredi soir l'a montré, de « solution miracle » en la matière. « Mais au moins maintenant on sait qu'on va devoir attendre plusieurs années avant de pouvoir mieux prévoir le phénomène, estime Alexis Gallice. C'est déjà une information, puisqu'avant les gens pouvaient se dire que la catastrophe aurait pu être anticipée. »

Mais la discussion a tout de même permis de dégager les points sur lesquels il était possible de travailler. On peut densifier le réseau des générateurs, à condition d'y mettre les moyens (lire ci-

démontré aussi une certaine ouverture d'esprit vis-à-vis des nouveaux matériaux. Les sinistrés sont en train de remplir des formulaires dans les mairies afin de régler les problèmes au cas par cas. Une étude sur les nouveaux matériaux est en cours de préparation.

Un guide pratique résumera ses conclusions. Enfin, et c'est peut-être le domaine où il est possible d'avancer le plus rapidement, BIE se met à la disposition de la sous-préfecture pour élaborer des « plans communaux de sauvegarde » en cas de sinistre : constitution d'une cellule de crise présidée par le maire, locaux



Pour Alexis Gallice, la réunion a permis le dialogue (Photo E.B.)

durs à suivre, exercice annuel, liste des médecins, psychologues, infirmiers de la commune... « Maintenant les gens ont envie de s'impliquer, et cela, c'est positif. »



Octobre 2005

## Réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du DICRIM de la ville de Saint-Jean-de-Luz

**RISQUES MAJEURS.** La commune vient d'établir le dossier d'information communal sur les risques majeurs ainsi que le plan communal de sauvegarde

# Informers pour protéger

Michel Meunier

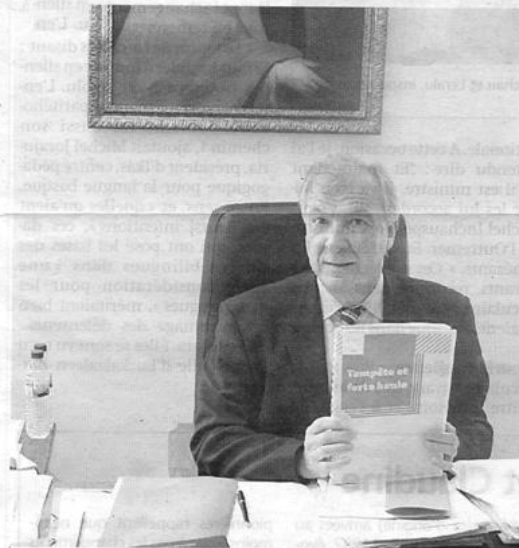
Il y avait le PPRN (Plan de prévention des risques naturels) désormais, il y a le DICRIM (Dossier d'information communal contre les risques majeurs) accompagné du PCS (Plan communal de sauvegarde). On doit pouvoir maintenant dormir tranquille.

Il s'agit d'une prise en compte minutieuse des risques que peut courir une population et surtout de toute une panoplie de précautions à prendre, de mesures à mettre en place, d'organisation avant et après une éventuelle catastrophe naturelle ou technologique afin d'en atténuer, autant que possible, les conséquences surtout humaines. « Informer pour mieux protéger » est-il écrit sur la page de garde du DICRIM. L'ensemble donne un dossier très volumineux qu'il nous est impossible de traiter ici par le menu.

Quelques éléments clés. Pour Saint-Jean, ont été répertoriés quatre grands risques éventuels : inondations liées à la Nivelle et à quelques ruisseaux; mouvements de terrain (on pense là à l'érosion des falaises); tempêtes et fortes houles; transports de marchandises dangereuses (train, autoroute, RN10).

Le DICRIM est un document public que les Luziens se doivent de consulter. De larges extraits sont publiés dans le magazine municipal Beriak qui va être distribué dans toutes les boîtes aux lettres la semaine prochaine. L'original peut aussi être consultable en mairie ou sur internet, sur le site de la ville, « [www.villesaintjeandeluz.fr](http://www.villesaintjeandeluz.fr) ».

**Références.** Il reprend l'histoire de chacun des risques répertoriés. On y reparle de la crue subite de la Nivelle en août 1983 ou des « fureurs de l'océan » qui



Peyuco Duhart présente le dossier d'information communal sur les risques majeurs

PHOTO M. M.

### Prévention téléphonique

**Alerte.** Un système d'alerte individuelle va être mis en place. Les numéros de téléphone des Luziens pourront être stockés et, en cas de besoin, un message d'alerte enregistré sera diffusé automatiquement par un robot à destination de ces numéros.

La capacité en lignes sera très importante permettant de très nombreux appels simultanés. Ce dispositif doit cependant être soumis à la commission informatique et liberté. Il fonctionne déjà dans le Midi dans les zones où les crues sont aussi soudaines qu'importantes.

### Quatre grands risques éventuels ont été répertoriés

ont emporté les digues, 40 maisons et le couvent des Ursulines en 1782 et plus proche de nous de la tempête de décembre 1951. Heureusement, pas de référence pour les deux autres risques. Cha-

que fois également on explique les travaux qui ont été consentis pour empêcher sinon minimiser les conséquences des catastrophes éventuelles. Pour exemple, les bassins de rétention pour les inondations ou l'enrochement des pieds de falaise pour les mouvements de terrains.

Troisième élément essentiel de ce DICRIM : les conseils. Quel comportement adopter face à un

événement dramatique exceptionnel, les gestes qui sauvent en quelque sorte mais à plus grande échelle, les numéros indispensables, etc... L'accent est mis sur la nécessité d'être à l'écoute des informations et des directives qui seront divulguées en cas de catastrophe avec la meilleure manière de les obtenir. La difficulté sera de tout retenir. On peut d'ores et déjà conseiller une lecture régulière de ces consignes de base.

**Des fiches précises.** Le Plan communal de sauvegarde concerne les services municipaux. C'est d'abord une organisation de personnels avec des responsabilités bien définies sous l'autorité générale du maire qui est le principal responsable, sauf à dire que le préfet a pris les rênes pour un cas excessivement grave ou dépassant les seules limites de la commune. Toute une série de fiches ont été établies qui répertorient les divers matériels et véhicules disponibles, les possibilités d'hébergement et de nourriture, les équipements d'urgence, les personnels médicaux, etc...

Tout est prévu jusqu'à la nécessité d'avoir des piles de rechange ! « Ce plan prévoit toutes les actions à mettre en œuvre pour la sauvegarde des personnes et des biens » a précisé Peyuco Duhart en présentant ces documents.

On sait qu'en cas de crise le PC opérationnel serait installé au premier étage de la mairie et si le lieu n'est plus très sûr il trouverait sa place à la villa Duconténia. Il n'est pas prévu de grandes manœuvres publiques à Saint-Jean. Cependant plusieurs simulations seront organisées dans les écoles et avec les personnels communaux.

Un très gros travail dont, pour une fois, on espère qu'il sera le plus inutile possible...





# 2007-2010

## Vers un Centre Pyrénéen des Risques Majeurs



18 Octobre 2007

***Journée internationale de prévention des catastrophes :***  
*Sortie bus itinérant environnemental grand public*

ENVIRONNEMENT • Journée en vallée d'Aspe le 18 octobre avec BIE

# Dangers de la nature

*La journée en bus est destinée à informer sur les risques naturels.*

**L**a Journée internationale de prévention des catastrophes naturelles, organisée sous la tutelle des Nations Unies, se déroule chaque année au mois d'octobre.

Pour la deuxième année consécutive, Béarn Initiatives Environnement organise le samedi 18 octobre (de 10h à 16h), au départ d'Oloron-Sainte-Marie, une sortie Bus Itinérant Environnemental, sur le thème des risques naturels en Béarn. La sortie cette fois-ci se déroulera en vallée d'Aspe. Cette sortie est financée par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Elle est destinée au grand public et gratuite pour les participants. Mais l'inscription est obligatoire.

**Privilegier le débat**

Notre région est soumise à six risques naturels majeurs (inondations, avalanches, séismes, mouvements de terrain et dans une moindre mesure tempête et feux de forêts). - *Les dernières crues du printemps 2007 et 2008 sont venues rappeler la vulnérabilité de notre territoire. L'objectif de cette journée est de mieux faire connaître au grand public les risques naturels qui concernent le Béarn, leur genèse, leurs conséquences et les mesures de prévention mises en place. Cette journée est l'occasion de poursuivre nos actions de sensibilisation et de participer activement à la mise en place d'une cul-*



*Les inondations de juin dernier à Féas ont rappelé l'importance des risques naturels dans notre région. (Photo archives M. Z.)*

*ture du risque chez nos concitoyens », explique l'association.*

Cette balade pédagogique en vallée d'Aspe sera l'occasion pour les participants de (re) découvrir et mieux connaître les phénomènes d'avalanches, de séismes et de crues torrentielles, et surtout les

moyens de les prévenir, de s'en protéger.

La balade sera animée par un spécialiste de l'association et par des intervenants extérieurs. Les exposés seront courts, laissant une large place à l'interactivité et au débat.

**PROGRAMME**

- Le samedi 18 octobre, de 10h à 16h.
- RDV à 9h30 devant l'Hôtel de Ville d'Oloron.
- 10 h 15 : Arrêt au bord du Vert (parcours de santé d'Oloron). Balade pédagogique le long du gave et expériences ludiques sur maquette afin de mieux comprendre les inondations.
- 11 h : Arrêt à Féas. Retour sur les inondations catastrophiques de juin 2008. Rencontres et témoignages.
- 12h30 : Pause déjeuner en vallée d'Aspe
- 13h30 : Arrêt dans le village de Borce. Lecture du paysage pour mieux comprendre les risques naturels en montagne.
- 15h : Arrêt dans le village d'Aydius. Balade pédagogique au-dessus du village pour observer les protections contre les avalanches.
- 16h : Retour sur Oloron.



10 Novembre 2007

## Organisation des Ateliers risques majeurs

### RISQUES MAJEURS • Table ronde avec les élus et les services de l'État samedi matin à Oloron Haut-Béarn, zone à risques

Dans un secteur où certaines communes cumulent jusqu'à sept risques majeurs, la culture préventive reste à instaurer.

Pour les spécialistes du risque majeur, une meilleure prévention aurait permis de minimiser certains dégâts lors des inondations de la fin du printemps en vallée d'Ossau. (Photo archives Marc Zirnheld)



C'est une première. Samedi matin, se tiendront à Oloron les Ateliers Risques majeurs. Une idée du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, un label qui regroupe, depuis cette année, trois associations : Béarn initiatives environnement (BIE), Éducation environnement et le Centre de documentation et d'initiatives pour l'environnement. Seront réunis autour de la table, les députés du département, le sous-préfet d'Oloron, la Communauté de communes du Piémont oloronais, les services de la préfecture, du Conseil général, du Conseil régional, de la Diren (Direction régionale de l'environnement). Sans oublier un représentant du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable.

Objectif à terme poursuivi par les organisateurs : développer une vraie culture de la prévention.

« Les événements récents survenus dans notre département (inondations, chute de grêle, secousses sismiques) nous ont rappelé la forte vulnérabilité de notre territoire,

estime Benoît Morel, le directeur de BIE. *Les situations catastrophiques vécues par de nombreuses communes au printemps 2007 appellent à agir rapidement.*

#### Comportements inadaptés

Dans un département où 65 % des communes (soit 354) sont exposées par exemple à un risque d'inondation (d'après le dossier départemental des risques majeurs édité en 2003 par la préfecture), certaines choses ont heurté en mai dernier les spécialistes de la prévention en la matière.

« Dans le secteur de Bruges notamment, analyse Benoît Morel, s'il y avait eu un entretien des berges plus régulier et moins de déchets de végétaux dans les cours d'eau, il y aurait eu moins de dégâts ».

Le directeur de BIE se souvient également de comportements « pas adaptés » à la situation, malgré l'alerte donnée par Météo France : « On a vu des gens qui sortaient pour filmer, où des personnes qui traversaient le cours d'eau avec 50 cm de crue ».

Bref, la culture du risque majeur reste à instaurer. Et la sensibilisation commence par les élus. BIE s'apprête d'ailleurs à lancer une session de formation pour ceux du Piémont oloronais. En matière de document à réaliser, mais aussi d'information auprès de la population.

Les plans communaux de sauvegarde (modalité d'hébergement, organisation des secours...) sont par exemple obligatoires pour toutes les communes soumises à un Plan de prévention des risques et des inondations (une centaine dans le département).

« Mais il est aussi fortement recommandé pour les autres, rappelle Benoît Morel. Les élus ont aujourd'hui énormément de responsabilité. S'il se passe quelque chose aujourd'hui, le maire est aussi responsable ».

#### Sept risques majeurs en Haut-Béarn

Après la première rencontre de samedi, une seconde série d'ateliers sera mise en place avec, cette fois, les acteurs que sont les pom-

piers, les gendarmes ou même l'Éducation nationale pour la sensibilisation des scolaires.

Une troisième phase concernera la réalisation concrète des documents de prévention ainsi que de l'animation du dispositif. « Un bon travail de prévention peut permettre d'économiser 10 à 100 % du travail de réparation en cas de catastrophe. Il faut laisser moins de place à l'improvisation », résume Benoît Morel.

Sans compter les vies humaines qui peuvent être sauvées le cas échéant.

Au final, il appelle à une prise de conscience générale à la mesure des risques majeurs susceptibles d'intervenir dans la région.

Et surtout d'ailleurs en Haut-Béarn, « où sur certaines communes de montagne sont concentrés pas moins de sept risques majeurs » : avalanche, mouvement de terrain, tremblement de terre, feu de forêt, crue torrentielle, transport des matières dangereuses, et le « risque tempête » (catégorie qui, ici, inclut la grêle)...

ÉRIC BÉLY



RISQUES MAJEURS • Après les inondations et les accidents de camion du printemps

# La prise de conscience des élus

Parmi les idées exposées aux élus samedi, la création d'un Institut des risques majeurs.

C'était une première. Des « ateliers risques majeurs » qui se sont tenus samedi matin à Oloron ont réuni au siège de la Communauté de communes les différentes collectivités, élus et services de l'État concernés par le sujet.

Autour de la table, les services de la préfecture, du Conseil général, le maire de Bruges (confronté récemment aux inondations), Hervé Lucbéreilh, président de la communauté de communes du Piémont oloronais, ou encore le député Jean Lassalle.

Le CPIE Béarn (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) à l'origine de cette rencontre, part d'un constat : il y a des risques identifiés, mais la plupart des élus ne sont pas formés à leur gestion.

Et pourtant, la population, démunie en cas de catastrophe, se retourne le plus souvent vers les maires. « Cette réunion entre ces élus proches des administrés et les services concernés en appelle d'autres » soulignait à l'issue de la rencontre Eric Sayerce, vice-président de BIE (Béarn Initiatives Environnement).

Objectif dans un premier temps : tirer les enseignements des événements qui se sont déroulés dans le Béarn récemment, notamment les inondations ou les accidents de camions de la fin du printemps.

« Ces ateliers doivent permettre d'aboutir à un protocole d'action, d'appréhender les besoins des élus locaux et de sensibiliser la population et les scolaires aux problèmes posés par les risques naturels », indiquait encore le responsable de BIE.

Afin de coordonner cette démar-



Prévenir et informer la population sur les risques majeurs pour diminuer l'impact des catastrophes, c'est tout l'enjeu des débats qui ont eu lieu samedi à Oloron et qui pourraient se concrétiser par la mise en place d'un institut des risques majeurs. Photo d'archives A.T : une route inondée à Rébénacq le 25 mai dernier.

che de sensibilisation et de prévention à grande échelle, l'association a proposé de « mettre en place un institut des risques majeurs pour le département, comme il se fait en Isère ».

**Lucbéreilh : « Informer n'est pas suffisant »**

Une idée à laquelle a par exemple souscrit d'emblée le maire d'Oloron, Hervé Lucbéreilh : « Il faut prendre des décisions et mener des actions concrètes car informer n'est pas suffisant (...) Nous serons

partenaires dans la mise en place d'une telle structure ». Au terme de cette première matinée de travail, le sous-préfet Jean-Luc Tronco a salué l'initiative du CPIE Béarn et apporté « le soutien actif des services de l'État » ; avec notamment une subvention de 3 000 euros pour la structure.

Surtout, le représentant de l'État souhaite qu'un partenariat et un dialogue s'installent sur le long terme : « C'est essentiel pour la sécurité de nos concitoyens, parce que l'activité de l'association est com-

plémentaire de celle des services de l'État, estime-t-il. On peut légiférer, on peut réglementer, on peut gérer la crise... Mais si la population n'est pas sensibilisée à ces risques naturels, tout cela sera inefficace ».

Très concrètement, le CPIE devrait être invité en tant qu'observateur aux prochains exercices sur les accidents dans le tunnel du Somport.

GÉRARD DEBOUVERIE

Deux sites internet pour en savoir plus sur la prévention en matière de risques majeurs : [www.bie.fr](http://www.bie.fr) et [www.cpiebearn.fr](http://www.cpiebearn.fr)

Le Rap 12/11/07



Octobre 2008

***Réalisation d'une maquette de simulation des crues***





11 Mars 2009

**Lancement du programme d'actions  
Initiatives pour des Pyrénées Plus Sûres (2008-2010)**

**ENVIRONNEMENT • Initiatives pour des Pyrénées plus sûres**

# Éduquer aux risques

Le CPIE Béarn souhaite promouvoir une « politique globale de prévention » des risques naturels.

**L**e Haut-Béarn est régulièrement touché par des catastrophes naturelles (voir ci-dessous) : inondations en 2008, tempête de grêle en 2003, avalanches (encore un exemple avant-hier à Urdos), séismes (le plus récent, d'une magnitude de 2,4, a été enregistré à Arette le 10/03).

C'est ce constat qui pousse le Centre Pyrénéen des risques majeurs, à travers le CPIE Béarn (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) et le BIE (Béarn initiative environnement), à « sensibiliser, éduquer, mettre en place une culture du risque. »

**« Dynamique de prévention »**

C'est le président du CPIE Béarn Éric Sayerce-Pon qui le dit, s'appuyant sur une carte élaborée par le BIE à partir du dossier départemental des risques majeurs, qui montre clairement que les communes des vallées d'Aspe, d'Ossau et de Barétous cumulent les risques. Le maire d'Arette Alain Casabonne, présent



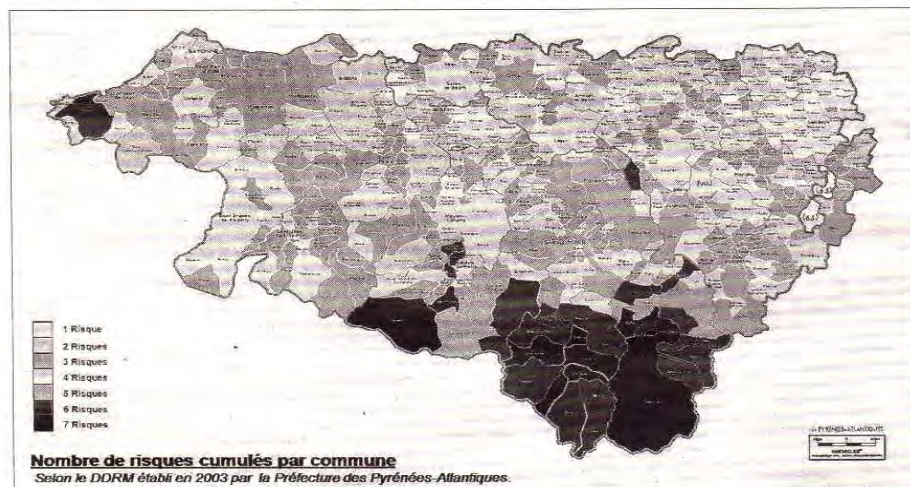
De gauche à droite : Jérôme Souchard (chargé de mission risques majeurs au BIE), Alain Casabonne (maire d'Arette), Bernard Uthurry (maire d'Oloron), Eric Sayerce-Pon (président du CPIE Béarn), Alexis Gallice (président BIE) et Benoît Morel (directeur BIE). (Photo J.T.)

pour le lancement du programme « Initiatives pour des Pyrénées plus sûres », préfère relativiser en reconnaissant que sa commune n'est dispensée « que des risques industriels et des raz-de-marées ! » Plus sérieusement, il est certainement un des maires les plus concernés, Arette étant avec Oloron une commune pilote, partenaire de ce programme qui vise à « mettre en place une dynamique de prévention des risques majeurs, et favoriser l'information du public et des élus. »

Notamment par des actions de sensibilisation en milieu scolaire, des conférences (« Mieux vivre avec les

inondations en Béarn » en 2008, conférence à venir sur les risques sismiques en 2009), des sorties sur le terrain avec le bus itinérant environnemental, etc. Le CPIE Béarn dispose pour ce programme de fonds européens (Feder), de subventions du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, de la CCPO et des deux communes citées plus haut. Avec la volonté de pratiquer une « politique globale de prévention » qui puisse profiter « à l'ensemble de la population du massif pyrénéen. »

J.T.





9 juin 2009

**Conférence-débat sur les séismes**

**CONFÉRENCE • Demain, à l'Espace Jéliote**  
**Séismes en Béarn: un risque**

En Haut-Béarn, tout le monde est concerné puisque comme chacun le sait, les régions montagneuses sont particulièrement exposées au risque sismique. Au programme demain soir, une intervention de Guy Sénéchal, sismologue et maître de conférence à l'Université de Pau, sur les tremblements de terre dans les Pyrénées, suivi d'un témoignage de René Garat, d'Arrette, sur le séisme

de 1967. Ensuite, Alain Billard, professeur à l'école d'architecture de Bordeaux, évoquera « la construction parasismique ». Le Major Mena, de l'Unité sauvetage-déblaiement des pompiers d'Oloron, traitera quant à lui des « consignes de sécurité et des moyens de secours ».

Mardi 9 juin, à 19 heures à l'Espace Jéliote. Entrée gratuite. Stand et exposition dans le hall. Un buffet clôturera la soirée.

**Conférence-débat**  
**TREMBLEMENTS DE TERRE**  
 « Vivre avec les séismes en Béarn »

**ENTRÉE LIBRE**  
 et buffet offert

Mardi 09 juin 2009 à 19h  
 Oloron, Espace Jéliote

Les séismes dans les Pyrénées

Le risque en Béarn

La construction parasismique

Les moyens de secours

Les consignes de sécurité

**ORGANISATEURS**  
 CTR  
 BEARN

**ORGANISME**  
 Centre Pyrénéen des Risques Majeurs  
 17 rue André Malraux - 64000 Pau  
 Tél. 05 59 00 11 00  
 Fax. 05 59 00 11 10  
 e-mail: cprm@bearn.fr

**PARTENAIRES**  
 European Union  
 France  
 Béarn  
 Oloron




Juillet 2009

**Lancement d'une enquête auprès des 547 communes du département**

Les résultats sont en ligne sur le site <http://c-prim.jimdo.com>

**Ma commune face aux risques majeurs**

Questionnaire à remplir et à nous renvoyer à l'aide de l'enveloppe jointe



---

**Informations sur votre commune**

<p>1. Population de votre commune</p> <p><input type="checkbox"/> &lt;500 hab    <input type="checkbox"/> 500-1000    <input type="checkbox"/> 1000-2500</p> <p><input type="checkbox"/> 2500-5000    <input type="checkbox"/> 5000-10000    <input type="checkbox"/> &gt;10000</p> <p>2. La commune est-elle concernée par un Plan de Prévention des Risques Majeurs (PPR) ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> NSP (Ne se prononce pas)</p>	<p>3. Si 'Oui', votre PPR est :</p> <p><input type="checkbox"/> Approuvé</p> <p><input type="checkbox"/> En attente d'approbation par le préfet.</p> <p><input type="checkbox"/> En cours d'élaboration</p> <p><input type="checkbox"/> En projet</p> <p><input type="checkbox"/> NSP</p>
--	---

---

**Connaissance des risques majeurs**

<p>4. Vous connaissez la nature des risques majeurs pouvant concerner votre commune :</p> <p><input type="checkbox"/> Parfaitement    <input type="checkbox"/> Plutôt bien    <input type="checkbox"/> Plutôt mal</p> <p><input type="checkbox"/> Pas du tout    <input type="checkbox"/> NSP</p> <p>5. Parmi ces risques naturels et technologiques, quels sont ceux qui peuvent concerner votre commune ?</p> <p><input type="checkbox"/> Inondation</p> <p><input type="checkbox"/> Séisme</p> <p><input type="checkbox"/> Mouvement de terrain</p> <p><input type="checkbox"/> Avalanches</p> <p><input type="checkbox"/> Feux de forêt</p> <p><input type="checkbox"/> Tempête</p> <p><input type="checkbox"/> Transport de matières dangereuses</p> <p><input type="checkbox"/> Accident industriel</p> <p><input type="checkbox"/> Accident nucléaire</p> <p><input type="checkbox"/> Rupture de barrage</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p><input type="checkbox"/> Ma commune n'est pas concernée</p> <p><input type="checkbox"/> NSP</p> <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (7 au maximum).</i></p>	<p>6. Si 'Autre', précisez :</p> <p>_____</p> <p>7. Votre connaissance des zones exposées aux risques majeurs du territoire communal est :</p> <p><input type="checkbox"/> Excellente    <input type="checkbox"/> Plutôt bonne</p> <p><input type="checkbox"/> Moyenne    <input type="checkbox"/> Plutôt mauvaise</p> <p><input type="checkbox"/> Mauvaise    <input type="checkbox"/> NSP</p> <p>8. Avez-vous personnellement vécu un événement ayant causé des dommages aux personnes et/ou aux biens ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non    <input type="checkbox"/> NSP</p> <p>9. Si 'Oui', précisez le plus marquant :</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
---	--

---

**Information des populations**

<p>10. Avez-vous connaissance des obligations du maire en matière d'information préventive de la population ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non    <input type="checkbox"/> NSP</p> <p>11. Connaissez-vous le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non    <input type="checkbox"/> NSP</p> <p>12. Votre commune possède-t-elle un DICRIM ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non    <input type="checkbox"/> En projet    <input type="checkbox"/> NSP</p>	<p>13. Avez-vous mis en place sous une autre forme, une information des populations sur les risques majeurs ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non    <input type="checkbox"/> En projet    <input type="checkbox"/> NSP</p> <p>14. Si 'Oui', précisez :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>15. Le personnel communal est-il formé en matière de risques majeurs ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non    <input type="checkbox"/> En projet    <input type="checkbox"/> NSP</p>
--	---





# Février 2010

## Réalisation de l'exposition « les risques naturels dans les Pyrénées-Atlantiques » Les 11 panneaux sont en ligne sur le site <http://c-prim.jimdo.com>

### Exposition

## Les risques naturels dans les Pyrénées-Atlantiques

**Mémoire**  
**Connaissance**  
**Prévention**

« Notre département n'est pas à l'abri des caprices de la nature. A chaque nouvelle catastrophe naturelle, il est fréquent d'entendre « On m'a jamais vu ça ! ». Cette exposition a donc pour objectif de sensibiliser les citoyens aux risques actuels et contribuer à développer la mémoire et la connaissance du risque sur notre territoire. Vous trouverez également des informations sur les mesures prises dans le département ainsi que sur les comportements à adopter en période de crise. En effet, vous avez un rôle à jouer en devenant acteur de votre sécurité. »

Les risques naturels dans les Pyrénées-Atlantiques  
Une réalisation de Centre Pyréneen des Risques Majeurs

### SÉISMES

Un tremblement de terre ou sisme est un mouvement naturel du sol qui débute brusquement et qui dure peu de quelques secondes à quelques minutes. Après la secousse principale, il y a parfois de nombreuses répliques.

#### Les risques dans le département

Les Pyrénées-Atlantiques sont l'un des départements les plus concernés en France métropolitaine. Dans le département, les sismes peuvent se produire dans les Pyrénées et dans les vallées dans les zones les plus sismiques.

Un séisme est toujours plus marqué et plus dommageable si le sisme est plus profond que si le sisme est plus superficiel. Plus le sisme est profond, plus les répliques sont nombreuses et plus elles sont ressenties dans tout le département, voire au-delà.

#### Sismicité historique dans les Pyrénées

18 août 1907 : à 13 h 10, un tremblement de terre de forte magnitude frappe le Béarn et la Soule. Il est même ressenti dans les Landes et le Nord de l'Aquitaine. Son éppicentre est localisé à Arrens. Dans cette commune, le Béarn et la Soule, une vallette, une dizaine de maisons et une grande partie du village détruits. Les dommages sont également évacués dans les communes limitrophes. En Béarn, plus de 1200 édifices sont endommagés ou détruits.

Les risques naturels dans les Pyrénées-Atlantiques  
Une réalisation de Centre Pyréneen des Risques Majeurs

### RISQUES CLIMATIQUES

Tempêtes, orages de grêle, fortes chutes de neige, canicule...

#### Les risques dans le département

Aucune zone du département n'échappe à des vents climatiques. Les conséquences des tempêtes peuvent être importantes tant pour l'homme et les activités que pour son environnement. Les tempêtes de décembre 1998 (Xynthia) et de janvier 2009 (Aloua) sont venues nous rappeler la vulnérabilité de notre territoire à ce sujet.

Ces phénomènes dans le département, ce sont les orages de grêle et les fortes tempêtes destructrices en particulier lorsque certains phénomènes météorologiques sont associés. Les cultures et les troupeaux sont les premières victimes.

#### Souvenez-vous

« Vous avez un rôle à jouer en devenant acteur de votre sécurité. »

#### Les fortes tempêtes, des phénomènes exceptionnels ? Pas si sûr...

- 27 février 2010 : Tempête Xynthia. Dégâts importants à Tournai et au nord du département.
- 24 janvier 2009 : Tempête Aloua. Dégâts importants à Tournai et au nord du département.
- 26 décembre 1999 : Tempête Martin. 140 km/h à Pau.
- 7 février 1996 : Forte tempête. Rafales de 150 à 190 km/h sur le littoral basque.
- 7 juin 1987 : Ligne d'orages avec des très fortes rafales. Nord-Est Béarn au Grand Puits de Pau.
- 2 décembre 1976 : Violente tempête. 152 km/h à Pau.

#### Vous avez un rôle à jouer

Écoutez et respectez la vigilance météorologique

En cas de tempête :

- Restez à l'intérieur les objets susceptibles d'être projetés.
- Évitez les arbres ou des fermes parties en vent.
- Pour les agriculteurs : laissez les terres et les troupeaux.
- Évitez les grilles en plastique de construction.
- Évitez de circuler car les chutes d'objets, de pierres, de neige ou de glace sont possibles.

Les risques naturels dans les Pyrénées-Atlantiques  
Une réalisation de Centre Pyréneen des Risques Majeurs

### INONDATIONS

#### Prévenir et se protéger des inondations

Afin de prévenir les risques d'inondation, l'Etat et les collectivités locales jouent un rôle important.

#### Prévision et surveillance des crues

La prévision des inondations passe par une observation permanente des précipitations qui actualise l'état de surveillance météo et permet de faire la prévision de la hauteur des crues à venir. Dans le département, le Service de Prévision des Crues coordonne et gère les données.

#### Les bassins évierteurs

Barraques vides la plupart du temps, les bassins évierteurs sont destinés à recevoir des volumes d'eau importants lors de fortes crues. Ils permettent de limiter les débordements en aval du barrage.

#### Plans de prévention des risques

Les plans de prévention des risques (PPR) sont établis par l'Etat. Ils permettent de connaître grâce à des cartes les zones à risque et de limiter les zones les plus exposées au risque (zone orange ou rouge). Toute nouvelle construction est interdite.

#### Aménagements de protection

Des travaux de protection sont entrepris par les pouvoirs publics afin de protéger les secteurs les plus vulnérables : digues, enrochements ou bassins évierteurs.

#### Différents types de crues

Crues rapides ou boréales. Elles sont caractérisées par une montée très rapide. Lorsque les précipitations intenses tombent sur tout un bassin versant, les eaux s'écoulent et se cumulent rapidement. Elles sont très vite et peuvent être dangereuses pour l'homme.

Crues lentes. Elles se caractérisent par une montée plus lente mais plus importante. Elles sont caractérisées par une accumulation de pluie sur une longue période.

#### Vous avez un rôle à jouer

Avant :

- Se renseigner et mettre à jour le plan de prévention des risques.
- Prévoir les gestes essentiels à faire en cas de crue.
- Prévoir les objets susceptibles d'être projetés.
- Prévoir l'évacuation des personnes âgées, malades, handicapées, etc.
- Prévoir les objets susceptibles d'être projetés.
- Prévoir les objets susceptibles d'être projetés.

Pendant :

- Écouter la radio et se tenir prêt à évacuer.
- Couper le gaz et l'électricité.
- Couper le moteur du véhicule ou monter à l'étage.
- Ne pas essayer de passer à gué ou de traverser.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.

Après :

- Faire l'inventaire des dommages.
- Appeler et débloquer les plans.
- Ne réutiliser l'électricité que sur une installation sûre.

Les risques naturels dans les Pyrénées-Atlantiques  
Une réalisation de Centre Pyréneen des Risques Majeurs



13 et 14 Avril 2010

***Journées Pyrénéennes de Prévention des Risques Naturels  
(élus et établissements scolaires)***

Journées Pyrénéennes  
 de Prévention des  
 Risques Naturels (JPPRN)

■ Mardi 13 avril 2010  
 "Le Maire face aux risques naturels"

■ Mercredi 14 avril 2010  
 "L'établissement scolaire face aux risques majeurs"

Organisé par :

Avec le soutien de :



# 150 maires réapprennent la culture du risque naturel

**INITIATIVE** Béarn Initiatives Environnement a mobilisé plus de 150 maires du département pour les Journées Pyrénéennes de prévention des risques majeurs, mardi dernier.

**P**révention, gestion de crise, information de la population, voilà les sujets abordés par les spécialistes du BIE et les intervenants extérieurs qu'ils avaient invités, parmi lesquels François Giannoccaro, directeur de l'Institut des risques majeurs à Grenoble. La forte affluence (150 maires) lors de cette journée témoigne de l'intérêt des élus locaux pour ces sujets qui concernent tout particulièrement le Haut-Béarn qui, en matière de risques naturels, cumule les handicaps.

Le maire d'Arette, Pierre Casabonne, à la tête d'une commune de 9 000 hectares en montagne, est un partenaire habituel du BIE et du Centre permanent d'initiatives à l'Environnement. Sa commune est parsemée de gouffres et très fréquentée par les touristes. Le risque d'accidents n'est jamais ton, « même si plus de 50 sites ont été sécurisés ». Restent les glissements de terrain, incendies, avalanches, crues torrentielles...

Dans la vallée voisine, la commune d'Asasp-Arros est tout autant concernée. André Minjuzan, le maire, est aux prises avec des falaises qui menacent quatre habitations.

## Le passage des camions classé risque naturel ?

Malgré des arrêtés de destruction et plusieurs études sur divers travaux, aucune mesure n'a abouti. Mais la catastrophe qui le préoccupe le plus est celle de son village :



150 maires des Pyrénées Atlantiques et des départements voisins ont suivi, mardi à Oloron, une journée de formation sur la prévention des risques naturels. © JEAN TESTEMALE

## » REPÈRES

**Les risques d'inondations à Oloron.** Les gaves sont encaissés à Oloron et ne peuvent provoquer que peu de dégâts, si ce n'est l'érosion des berges. Mais la Mielle (cours d'eau qui prend naissance à Asasp-Arros et se jette dans le gave d'Oloron, à Oloron) est le cours d'eau qui expose le plus la population à des risques. En 1992, sa crue avait touché le collège et le camping. Depuis, on n'a pas eu de crue comparable. Et un bassin écrêteur a été implanté à Agnos. En 2008, le Vert s'était également distingué, l'eau allant jusqu'à lécher les jardins des habitations bordant le parcours santé de Saint-Pée.

**Bernard Uthurry** a ouvert au côté du sous-préfet Philippe Jamet ces journées pyrénéennes de prévention des risques naturels. « Quoi qu'il arrive, les élus seront toujours surpris par la soudaineté et l'intensité des phénomènes naturels, a-t-il déclaré. Cette formation vise à optimiser les outils qu'ils ont à disposition pour réagir le plus rapidement possible. Dans ces cas-là, on n'a pas le temps de tergiverser. »

par des poids lourds transportant des matières dangereuses. Il envisage d'ailleurs de « travailler avec BIE pour rédiger un document relatif à la prévention de ce risque-là ». Preuve s'il en était besoin que les élus ont besoin d'aide dans ce domaine de la prévention. François Giannoccaro le confirme : « Il n'y a pas de réelle volonté politique. Si BIE n'avait pas organisé ces journées, qui aurait dit à ces maires qu'ils peuvent obtenir des crédits européens pour agir ? »

JEAN TESTEMALE

- 150 élus des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et représentants des services de l'Etat (DDT, Préfecture, Météo France...) le 13 avril

- 30 établissements scolaires et des associations nationales spécialisées (Iffo-rme, CME, IRMA, Prévention 2000) le 14 avril



Septembre 2010

**Fin du programme d'actions  
Initiatives pour des Pyrénées Plus Sûres (2008-2010)**

AXE	ACTION	THEMATIQUE	LIEU	DATE DE REALISATION	PUBLIC SENSIBILISE
A	Diagnostic du territoire	Enquête départementale "Ma commune face aux risques majeurs"	Pyrénées-Atlantiques	05/2009 à 12/2009	547 maires 209 retours
	Réunion publique	"Vivre avec les risques naturels"	Bruges	29/05/2009	25 pers.
			Arette	29 /01/2010	20 pers.
			Ogeu	12/11/2009	25 pers.
			Esquiule	20/11/2009	15 pers.
			Oloron	12/03/2010	150 pers.
			Oloron	01/04/2010	20 pers.
	Session de formation	Prévenir et gérer les risques sur son territoire - Gestion de crise - PCS	Bidos	05/06/2010	Elus de la CCPO 12 pers.
	Animation de la Cellule Municipale Risques Majeurs et Environnement		Arette	01/2009 à 07/2010	Elus, spécialistes
	Conception d'un sentier d'interprétation	Information et sensibilisation sur les risques d'inondation pouvant affecter notre territoire. Valorisation des sites à risques (berges du Vert)	Arette	04/2010	Tout public
			Oloron	04/2010	Tout public
	Brochure du sentier d'interprétation		Communauté de Communes du Piémont Oloronais	09/2010	Tout public
			Réactualisation du DICRIM	Oloron	03/2008
	Aide à la réalisation du DICRIM	Information et sensibilisation sur les risques majeurs pouvant affecter le territoire communal et consignes de sécurité	Arette	2009-2010	Grand public
Journées Pyrénéennes de Prévention des Risques Naturels	"Le Maire face aux risques naturels"	Oloron	13/04/2010	Elus, services de l'Etat 150 pers.	
	"L'établissement scolaire face aux risques majeurs" - Formation sur les PPMS et l'éducation au risque	Siège de la CCPO (Oloron) + sortie terrain	14/04/2010	Enseignants, chefs d'établis. 35 pers.	
Conception et réalisation d'une plaquette d'accompagnement du DICRIM	Communication sur les consignes de sécurité à adopter en cas de crise.	Arette	01/2010	Grand public	
		Oloron	07/2010	Grand public	
B	Conférence-débat	"Vivre avec les inondations en Béarn"	Pau	23/05/2008	60 pers.
		"Vivre avec les séismes en Béarn"	Oloron	09/06/2009	100 pers.
	Exposition itinérante	Les risques naturels dans les Pyrénées-Atlantiques – 11 panneaux	Pyrénées-Atlantiques	03/2010	Grand-public



C	Projets pédagogiques	Education à l'environnement et aux risques naturels	Collège de Serres-Castet	04/2009	1 classe de 5 <sup>ème</sup> 26 élèves
			Ecole Notre-Dame - Oloron	10/2009	1 classe de cycle 3 29 élèves
			Ecole de Gurmençon	05/2010	1 classe de cycle 3 22 élèves
			Ecole de Lasseube	05/2010	1 classe de cycle 3 20 élèves
			Ecole Prévert Oloron	03/2010	1 classe de cycle 3 15 élèves
			Ecole primaire d'Arette	06/2009	1 classe de cycle 3 25 élèves
			Collège d'Arette	06/2010	1 classe de 5 <sup>ème</sup> 22 élèves
	Livret scolaire		Pyrénées-Atlantiques	07/2010	Ecoliers, collégiens
D	Lancement officiel du programme Initiatives pour des Pyrénées plus sûres	Point-presse	Oloron	11/03/2009	Elus, médias
	Edition de la plaquette du Centre Pyrénéen des Risques Majeurs (C-PRIM)	Promotion des actions du C-PRIM sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques	National	03/2009	Elus, partenaires
	Médiation, rencontres de partenaires, communication	2 <sup>ème</sup> édition des Trophées de la Défense Civile	Paris	25/05/2009	Institutionnels, spécialistes
		Forum des IRISES 2	Dunkerque	10 & 11/12/2008	Professionnels, institutionnels
		Forum des IRISES 3	Le Havre	06 & 07/11/2009	Professionnels, institutionnels
		Rencontre GEORISQUE	Montpellier	26/01/2010	Chercheurs, professionnels, institutionnels
Réunion du réseau national des associations spécialisées risques majeurs	Oloron	13/04/2010	6 associations spécialisées risques majeurs		



# Nos références



## Etudes, conseil, formations

---

### Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

- Animation de la démarche Plan Communal de Sauvegarde
- Apport méthodologique pour l'organisation de gestion de crise
- Formalisation des outils opérationnels
- Formation de l'équipe municipale (démarche d'appropriation)
- Exercice de simulation communal ou intercommunal
- Réalisation du DICRIM et information préventive de la population

→ *St-Jean-de-Luz, Pontacq, Morlaàs, Borce\*, Cette-Eygun\*, Etsaut\*, Urdos\*, Oloron-Sainte-Marie, Arette*

\* *Démarche intercommunale des communes de la Haute-vallée d'Aspe*

### Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS)

- Sensibilisation aux risques majeurs
- Les aspects du PPMS (objectifs, moyens, ressources, outils)
- La gestion de l'alerte dans l'établissement scolaire (réception, traitement, diffusion)
- La mise en sûreté des élèves (confinement, évacuation, lieu de mise à l'abri...)
- L'information et la concertation au sein de la communauté scolaire
- L'éducation au risque des élèves dans la démarche PPMS

→ *Ecoles (Oloron-Ste-Marie, Pontacq, St-Jean-de-Luz), Collèges (Oloron-Ste-Marie), Lycées (Oloron-Ste-Marie)*

### Formations

- Sensibilisation aux risques majeurs
- Aspects réglementaires et responsabilités du maire
- Mesures de prévention : prévision, anticipation, préparation, protection
- L'information préventive de la population : informer sans affoler
- Le Maire face à la crise : élaborer son Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

→ *Communauté de Communes du Piémont Oloronais (CCPO), CNFPT Toulon, CNFPT Pau, Rencontre technique Réseau Risque (IDEAL Connaissances), Ateliers Risques Majeurs (échelle départementale), Formation des Cadres et techniciens des collectivités de la Loire pour la réduction de la vulnérabilité des activités économiques face au risque d'inondation*



## Publications

- Réalisation d'un outil méthodologique sur les Risques Majeurs à destination des élus pour le compte de l'Union National des CPIE : <http://www.cpie.fr/images/RMreduit.pdf>
- Enquête "Ma commune face aux risques majeurs auprès des 547 maires des Pyrénées-Atlantiques"

## Programme européen "Initiatives pour des Pyrénées plus sûres 2008-2010"

---

Ce programme de prévention des risques majeurs a été testé sur une période de 3 ans, de 2008 à 2010 auprès de la Communauté de communes du Piémont Oloronais, la ville d'Oloron, la commune d'Arette. Ce programme d'actions, soutenu par l'Europe, l'Etat et les collectivités partenaires, a pour objectif principal le développement d'une culture du risque à l'échelle du massif Pyrénéen. Les actions mises en œuvre sont :

- *Valorisation des actions engagées par les collectivités (formations, conseil, ...)*
- *Connaissance et sensibilisation aux risques du grand public (réunions publiques, conférences, sorties terrain)*
- *Education des scolaires (projets pédagogiques scolaires)*
- *Médiation à l'échelle du massif pyrénéen*

## Organisation des Journées Pyrénéennes de Prévention des Risques Naturels

- *Mardi 13 avril 2010 : "Le maire face aux risques naturels"*
- *Mercredi 14 avril 2010 : "L'établissement scolaire face aux risques majeurs"*

## Programme d'information préventive - Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

---

Programme financé par la Préfecture (2005-2010) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (2011) :

- *Animation d'une sortie bus dans le cadre de la Journée Internationale de Prévention des Catastrophes Naturelles*
- *Animation d'une émission de radio revenant sur les évènements majeurs de l'année écoulée*
- *Création d'une photothèque sur les catastrophes naturelles dans les Pyrénées-Atlantiques afin de conserver la mémoire locale des risques*





## Grand public

---

- Colloque à l'université de Pau sur les Risques Majeurs en Béarn en 2002
- Réunion publique sur le risque sismique en 2003
- Réunion publique sur la grêle en 2004
- Points d'informations itinérants sur les Risques Majeurs en 2008
- Conférence sur le risque d'inondation à Pau en 2008
- Conférence sur le risque sismique à Oloron Ste-Marie en 2009
- Conférence sur les risques sismiques et crues torrentielles à Lourdes en 2011

## Scolaires

---

- Actions pédagogiques lors des Journées internationales de prévention des catastrophes naturelles (2003-2008)
- Projets pédagogiques dans les collèges et lycées (2002-2011)
- Sorties Bus Itinérant Environnemental (2002-2009)

## Création d'outils pédagogiques

---

- Exposition sur les risques d'inondations en Béarn
- Exposition sur les risques naturels dans les Pyrénées-Atlantiques
- Réalisation d'un CD-Rom sur la crue du gave d'Aspe de 1992
- Création d'un site Internet spécialisé sur les risques majeurs <http://c-prim.jimdo.com/>
- Constructions de maquettes pédagogiques support de jeux de rôle : inondations, séisme, risque de rupture de barrage, risque de Transport de Marchandises Dangereuses (TMD)



# 2011-2012

Création du  
Centre Pyrénéen des Risques Majeurs



# CENTRE PYRÉNEEN DES RISQUES MAJEURS

Votre centre de ressources sur les risques majeurs dans les Pyrénées



## NOUS CONTACTER

17 rue Révol  
64400 Oloron Sainte-Marie  
05 59 39 10 13  
[www.c-prim.jimdo.com](http://www.c-prim.jimdo.com)